



Règlement du tournoi de doubles de Saint-Brevin TT

Date : le dimanche 15 janvier 2023

Lieu : Complexe sportif, salle polyvalente n°2, 10 avenue de la Guerche, 44 250 Saint-Brevin les Pins (face au collège Hélène et René Guy Cadou)

Article 1 : Organisation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses titulaires d'une licence FFTT compétition ou loisir. Il comprend les tableaux suivants :

-Tableau A : la moitié des équipes inscrites au tournoi ayant le plus de points cumulés

-Tableau B : la seconde moitié des équipes inscrites au tournoi ayant le moins de points cumulés

Les 32 premières équipes inscrites seront sélectionnées pour participer au tournoi.

Tarif : 12 € par équipe

Pointage des joueurs : de 8h30 à 9h00

Début du tournoi : 9h30

Pause déjeuner de 12h30 à 13h30

Fin prévue vers 17h00

Article 2 : Modalités

Les équipes peuvent être mixtes, masculines ou féminines.

Les joueurs doivent être en mesure de présenter leur licence (papier, numérique).

Article 3 : Déroulement des tableaux

Les parties se déroulent au meilleurs des 5 manches.

Tableau A et B : les équipes sont placées dans des poules de 4 en fonction de leurs points officiels de la 2ème phase. A l'issue de ces poules, les 1ères de poule accèdent aux quarts de finale et les 4èmes de poule aux places 9 à 16. Les 2èmes et 3èmes se rencontrent en barrage.

Un classement intégral sera organisé pour chacun des tableaux.

Article 4 : Engagements

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 14 janvier 16h00 par mail à pingsbtt@outlook.fr ou par SMS au 06 62 65 49 94.

Article 5 : Balles

Les balles seront en plastique et de couleur blanche. Elles seront fournies par le club organisateur.

Articles 6 : Récompenses

Les 3 premières équipes de chaque tableau seront récompensées.

Articles 7 : Sécurité

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident.

Les joueurs se conformeront aux règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi.

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.